

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner****RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

SPAM Universal Cleaner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	SCHOLL Concepts GmbH	
	Polish & Pad Manufaktur	
Rue:	Maybachstrasse 7	
Lieu:	D-71686 Remseck	
Téléphone:	+49 (0) 7141 29299 - 0	Téléfax: +49 (0) 7141 29299 - 10
e-mail:	sds@schollconcepts.com	
Internet:	www.schollconcepts.com	

Fournisseur

Société:	Pro-Market GmbH	
Rue:	Müllisberg 15	
Lieu:	CH-CH-8722 Kaltbrunn	
Téléphone:	0041-55283-3144	Téléfax: 0041-55283-2373
Interlocuteur:	Stoll	Téléphone: 0041-55283-3144
e-mail:	kurt.stoll@promarket.ch	
Internet:	www.promarket.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 89 19240 (Giftnotruf Technische Universität München)
Schweiz: +41 44 151 51 51 oder 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

1-amino-2-propanol

C9-C11alkohol ethoxylate

Quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Mention Danger**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPAM Universal Cleaner

Pictogrammes:



Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
78-96-6	1-amino-2-propanol			1 - < 5 %
	201-162-7		01-2119475331-43	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B; H312 H314			
7320-34-5	tetrapotassium pyrophosphate			1 - < 5 %
	230-785-7		01-2119489369-18	
	Eye Irrit. 2; H319			
68439-46-3	C9-C11alkohol ethoxylate			1 - < 5 %
	Eye Dam. 1; H318			
863679-20-3	Quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride			1 - < 5 %
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H302 H315 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % phosphates, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents de surface cationiques, parfums.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner****RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

aucunes mesures particulières ne sont exigées. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, corrosif

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner****6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Acide fort. Base forte.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 15-25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de soin pour automobile (spray, liquide)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
SPAM Universal Cleaner
Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
78-96-6	1-amino-2-propanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	8,5 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,1 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour
7320-34-5	tetrapotassium pyrophosphate			
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	>70 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,79 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,68 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental		Valeur
78-96-6	1-amino-2-propanol	
Eau douce		0,0327 mg/l
Eau de mer		0,0327 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,177 mg/kg
Sédiment marin		0,0177 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3,3 mg/l
7320-34-5	tetrapotassium pyrophosphate	
Eau douce		0,05 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,5 mg/l
Eau de mer		0,005 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		50 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner****Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter les gants de protection homologués. Modèles de gants recommandés : Rotiprotect Nitril eco, Epaisseur du matériau des gants 0,1 mm, level 1 > 10 min. (DIN EN 374). Gants à usage unique

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 10,8-11,4

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner**

Densité (à 20 °C):	1,018-1,028 g/cm³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	1,33 mPa·s
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	2,50 %

9.2. Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Acide fort. Base forte. Substances fortement oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPAM Universal Cleaner

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
78-96-6	1-amino-2-propanol			
	par voie orale	DL50 1720 mg/kg	Rat	GESTIS
	dermique	DL50 1590 mg/kg	Lapin	GESTIS
7320-34-5	tetrapotassium pyrophosphate			
	par voie orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	IUCLID
	dermique	DL50 >7940 mg/kg	Lapin	
68439-46-3	C9-C11alkohol ethoxylate			
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Rat	
863679-20-3	Quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride			
	par voie orale	DL50 >300,1 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPAM Universal Cleaner

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
78-96-6	1-amino-2-propanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 220 - 460 mg/l	96 h	Leuciscus idus	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 23 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 108,8 mg/l	48 h	Daphnia	IUCLID
7320-34-5	tetrapotassium pyrophosphate				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus.	ECHA
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA
	Toxicité pour les poissons	NOEC 100 mg/l	96 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA
	Toxicité pour les crustacés	NOEC >100 mg/l	3 d	Desmodesmus subspicatus.	ECHA
68439-46-3	C9-C11alkohol ethoxylate				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1 mg/l	96 h		
863679-20-3	Quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >10 mg/l	96 h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
78-96-6	1-amino-2-propanol			
	OECD 301 F	>=78%	28	ECHA
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
68439-46-3	C9-C11alkohol ethoxylate			
	Geschlossener Flaschentest	>60%	28	
	leicht biologisch abbaubar			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
78-96-6	1-amino-2-propanol	-0,96

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner****FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
78-96-6	1-amino-2-propanol	0,11		ECHA

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner**

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV):	2,5 % (25,45 g/l)
2004/42/CE (COV):	2,5 % (25,45 g/l)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC
Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D):	2 - pollue l'eau

Information supplémentaire

Maladies Professionnelles (Article R. 461-3 du code de la Sécurité Sociale, France):

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**SPAM Universal Cleaner****La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants**

EU / Schweiz	oui
Taiwan	inconnu
New Zealand	oui
USA	oui
Canada	inconnu
Australia	inconnu
Japan	inconnu
China	inconnu
Korea	inconnu
Philippines	inconnu

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,5,7,8,9,10,11,12,13,15.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.